

ATOUT FRANCE

FORMATION PRESENTIELLE

200/216, rue Raymond Losserand
75014 PARIS

MARDI 13, MERCREDI 14 ET JEUDI 15 MAI 2025
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Formation Evalueurs du label Tourisme & Handicap

Formatrice : Annette MASSON, Présidente de l'Association Tourisme et Handicaps

Objectifs de la formation

- Connaître la philosophie et l'organisation du label Tourisme et Handicap, ainsi que son rôle et ses missions au cœur du dispositif de labellisation,
- Connaître les divers handicaps permettant de donner du sens aux critères exigés par le label,
- Expérimenter les handicaps moteur et visuel,
- Connaître les outils imposés par le label et mis en œuvre pour offrir une bonne accessibilité, en connaître le fonctionnement et savoir en vérifier l'état de marche,
- Connaître les principes de l'accessibilité : les normes en usage, les critères du label inclus dans les caractéristiques générales et dans les cahiers des charges hébergement/ restauration,
- Expérimenter le remplissage de la grille, la validation des informations et leur transcription sur la fiche de synthèse.

Méthodologie

- Appréhension du contexte de développement du tourisme et des loisirs accessibles à tous les publics,
- Apports sur les attentes et besoins des personnes en situation de handicap,
- Connaissance des éléments essentiels de la loi du 11 février 2005,
- Présentation des outils nécessaires au confort d'usage pour chaque famille de handicap (auditive, mentale, motrice, et visuelle),
- Mises en situation.

Apports théoriques

Mises en situation : handicaps moteur et visuel – Test évaluation dans un ERP

Démonstrations et manipulations d'outils liés à l'évaluation,

Travaux en groupes, en binômes,

Remise de l'ensemble des documents liés au label TH, de divers autres documents techniques, sous forme dématérialisée.

Prérequis

Le candidat évaluateur devrait, avant de participer au stage :

ATOUT FRANCE

FORMATION PRESENTIELLE

200/216, rue Raymond Losserand
75014 PARIS

MARDI 13, MERCREDI 14 ET JEUDI 15 MAI 2025
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

1. avoir suivi en candidat libre une évaluation, lui permettant dans la mesure du possible une première approche des critères et des outils,
2. avoir pris connaissance des filières touristiques concernées par le label,
3. avoir pris connaissance d'un document générique sur les déficiences qui lui sera adressé avant la formation,
4. Tous les stagiaires doivent être munis d'un mètre et d'un ordinateur ou d'une tablette permettant la connexion wifi à l'application des Marques Nationales du Tourisme lors de la mise en situation d'évaluation des 2^e et 3^e jours.

Atout France s'engage à s'assurer que les participants répondent favorablement aux prérequis.

Public attendu : salariés de réseaux ou associations émanant du secteur touristique, en charge d'une mission accessibilité ou de déploiement du label Tourisme & Handicap.

Evaluations et suivi de l'exécution de la formation

- La formation fait l'objet d'une évaluation à l'aide d'un questionnaire du niveau initial de chaque stagiaire vis-à-vis des prérequis et objectifs,
- La progression en cours de formation fait l'objet d'une évaluation constante de chaque stagiaire sur les objectifs de formation déjà abordés,
- Après observation des stagiaires durant la mise en situation du 3^e jour de stage, la formatrice décide de manière souveraine si le stagiaire est habilité à devenir évaluateur. Si oui, une attestation lui sera remise à l'issue de la formation. La satisfaction est évaluée en fin de formation à l'aide d'un questionnaire
- Une attestation de participation est fournie à chaque participant.

Dates : mardi 13, mercredi 14 et jeudi 15 mai de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Durée : 21 heures. Obligation de présence pendant les trois jours. Toute demi-journée ou journée d'absence ne permet pas la qualification d'évaluateurs du label d'Etat TH.

Nombre de stagiaires : 12 stagiaires maximum



Votre formatrice : **Annette Masson** est la créatrice et Présidente de l'association Tourisme et Handicaps. Annette Masson est engagée depuis plus de 20 ans à mobiliser les acteurs du tourisme pour rendre accessible les activités de vacances et de loisirs aux personnes en situation de handicap.

ATOUT FRANCE

FORMATION PRESENTIELLE

200/216, rue Raymond Losserand
75014 PARIS

MARDI 13, MERCREDI 14 ET JEUDI 15 MAI 2025
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Accessibilité : en cas de situation de handicap d'un inscrit, nécessitant une adaptation particulière de la formation, Atout France vous remercie de bien vouloir le signaler, par mail avant **mardi 6 mai 2025**, à isabelle.chevassut@atout-france.fr ou christelle.leroy@atout-france.fr afin de mettre en place les dispositions nécessaires.

La formation des mardi 13, mercredi 14 et jeudi 15 mai se déroulera en présentiel.

Le délai d'accès à nos formations est de 7 jours précédant le 1^{er} jour de la formation. Ce délai est indicatif. En fonction du nombre d'inscrits, il peut être réduit. N'hésitez pas nous consulter pour connaître les places disponibles.

Les modalités d'accès à nos formations

Les inscriptions sont possibles :

- à l'aide du formulaire en ligne, en cliquant sur le bouton Inscription de la page dédiée à la formation sur www.atout-france.fr
- ou en adressant à formations@atout-france.fr le bulletin téléchargeable sur www.atout-france.fr complété, daté et signé.

Coût de la formation

Adhérent Atout France : 995 € HT, soit 1 194 € TTC,

Non adhérent Atout France : 1 243 € HT, soit 1491,60 € TTC.

Le coût de la formation peut être pris en charge par votre OPCO (Afdas, Uniformation, Atlas, OPCO2i). Il inclut les supports de stage, les outils mis à disposition pour la mise en situation (fauteuils, cannes, masques etc...), les déjeuners organisés au RIE de Atout France.

Programme détaillé de la formation

Jour 1 : mardi 13 mai

Le contexte et les outils

Présentation de l'association Tourisme & Handicaps : actions et missions,

Le label Tourisme & Handicap : historique, procédures et positionnement de l'évaluateur dans le dispositif,

La chaîne touristique -ce qui est attendu par le client- et qui entraîne l'hétérogénéité de l'offre labellisée.

ATOUT FRANCE

FORMATION PRESENTIELLE

200/216, rue Raymond Losserand
75014 PARIS

MARDI 13, MERCREDI 14 ET JEUDI 15 MAI 2025
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Les définitions

Le handicap : une situation et non plus une invalidité.

La déficience, la limitation d'activité, la restriction de participation. L'accessibilité et la chaîne de déplacement réel.

Les principales déficiences

Caractéristiques, conséquences et outils de compensation,

Typologie de critères à mettre en œuvre par le prestataire,

Mises en situation : au minimum mises en situation d'utilisation d'un fauteuil roulant et de cheminement avec masques et cannes longues.

Jour 2 : mercredi 14 mai

Les fondamentaux de l'accessibilité

Normes liées à l'usage d'un fauteuil roulant et mesures anthropométriques et démonstration de prises de mesure,

La gestion des obstacles,

Les principes de la signalétique,

Les notions d'éclairage,

La sécurité et la dangerosité,

Les outils de la labellisation (partie 1) : règlement d'usage, demande de la marque, cahiers de charges, fiche de synthèse, acte d'engagement.

Les critères de la marque des caractéristiques générales/hébergement - restauration

Entrée,

Chemins horizontaux et verticaux, extérieurs et intérieurs,

Sanitaires, salle de bains et WC – Chambre,

Restaurant, salle de petits déjeuners et self.

Les outils de l'évaluateur (partie 2 : suite de ce qui a été remis en partie 1)

La bible comprenant :

- Cahiers des charges : caractéristiques générales et spécifiques,
- Présentation des documents Atout France, des outils mis à disposition pour les prestataires touristiques,
- Présentation de l'outil d'évaluation et création d'un dossier,
- Organisation de la visite,
- La liste du matériel à emporter.

Méthodologie pour l'organisation d'une visite d'évaluation.

ATOUT FRANCE

FORMATION PRESENTIELLE

200/216, rue Raymond Losserand
75014 PARIS

MARDI 13, MERCREDI 14 ET JEUDI 15 MAI 2025
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Jour 3 : jeudi 15 mai

Mise en situation dans un site hôtelier en binôme avec application d'autoévaluation.
Evaluation de la fiche de synthèse.
Mise en commun – Réponses aux questions.
Evaluation de la formation.